

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 25 SEPTEMBRE 2015

SUBVENTIONS :

- Blancafort et Patrimoine :	1 000 €
- Fanfare Municipale :	1 500 €
- Les Amis des Anatidés :	400 €
- ESB Foot :	1 600 €

CENTRE DE LOISIRS :

- Le centre de Loisirs fonctionnera pour les vacances de Toussaint du 19 au 23 octobre de 7 h à 18 h 30. Inscriptions en mairie avant le 12/10/2015.
- Le Conseil Municipal fixe la participation de la Commune de Oizon à 300 € pour l'accueil des 3 enfants durant le centre d'été.

JEUX EXTERIEURS :

- Le devis de la Sté VEDIF est retenu pour la fourniture de jeux extérieurs, dalles de sécurité et panneaux d'affichage pour la somme 3 577,26 € ttc (gare des Henrys, stade, rue des rosiers).

AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE :

Le Conseil Municipal approuve l'agenda d'accessibilité programmée pour finir de mettre en conformité les locaux communaux recevant du public. Cet agenda comporte un descriptif par bâtiment, les travaux à réaliser, le phasage annuel des travaux et le coût. Il va permettre d'échelonner les travaux sur 3 ans. Il sera transmis en Préfecture.

DIVERS :

Motion contre la fin de la gratuité des transports scolaires : le Conseil Municipal de Blancafort s'oppose à la décision du Président du Conseil Départemental du Cher de mettre fin à la gratuité des transports scolaires ; décision qu'il considère comme une véritable attaque du pouvoir d'achat des familles habitant en milieu rural qui n'ont pas d'autre choix que de faire emprunter ce moyen de transport aux élèves du collège G. Philippe d'Aubigny et des lycées de secteur que sont E. Vaillant à Vierzon et B. Palissy à Gien.

Cette mesure est une atteinte au principe fondamental de notre République d'assurer l'enseignement gratuit. Cette mesure est une entrave à l'équilibre entre milieu rural et milieu urbain et déséquilibre l'aménagement de notre territoire.

Enfin, en obligeant les familles de choisir leur véhicule personnel, cette mesure est une contradiction, à quelques mois de la conférence mondiale sur le climat, avec la nécessité absolue de préserver l'environnement.

Le Conseil Municipal décide de souscrire auprès de la MAIF Niort un contrat pour le véhicule Renault Kangoo : formule "différence" pour la somme 527,15 € ttc/an. (contrat à partir du 01 octobre 2015).

Le Conseil Municipal accepte le rapport d'activité de l'année 2014 de la COMMUNAUTE DE COMMUNES "SAULDRE ET SOLOGNE", le rapport annuel sur le prix et la qualité du service des ordures ménagères de l'année 2014 et le rapport de l'année 2014 sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif.

Le Conseil Municipal valide le Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'eau potable 2014 du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Val de Loire et Pays Fort.

Le Conseil Municipal décide de participer aux frais de scolarité d'un enfant domicilié à Blancafort et scolarisé à l'école de Vailly Sur Sauldre pour les années 2009, 2010 et 2011 pour un montant de 1000,00 € .

Le Conseil Municipal prendra en charge la participation à la formation CERTIPHYTO d'un agent du Sce technique qui s'est déroulée sur 2 jours dans les locaux de la Commune de Saint Doulchard pour la somme 60 €.